

queurs, l'œuvre de la bienfaisance ou du repentir voyait sa cause se transformer d'une manière étrange dans les traditions populaires, et chaque abbaye avait dans son histoire une de ces miraculeuses légendes qui servaient d'aliment à cette foi ardente de nos pères, qui fut le plus puissant mobile de toutes les grandes choses que fit le moyen-âge.

Quelques temps après l'événement dont nous venons de donner le récit, le 14 février 1280, jour de Saint-Mathias, la charte de fondation, que nous a conservée le Laboureur, fut dressée dans le cloître de Talluyers, en présence d'Amédée évêque de Valence et de Die, d'Etienne, abbé de Savigny, de Theuderic, prieur de Saint-Chef, et de Pierre Flotte, damoiseau.

Béatrix combla le monastère de ses libéralités. Cette donation comprend non-seulement tout le terrain qu'entourent les deux ruisseaux qui baignent les murs du monastère, mais encore les terres et les droits que la dame de Roussillon possédait à Trèves et à Jurieu, sauf les droits de juridiction qui appartenaient à son fils Artaud. Le droit aux eaux et à la pêche dans la paroisse de Pavésin, ainsi que la faculté de prendre dans le Grand-Bois tout le combustible qui serait nécessaire aux religieux, leur furent également abandonnés.

Mais la générosité de Béatrix ne se borna pas aux biens situés dans le voisinage du nouveau monastère. Elle lui fit don aussi de tout ce qu'elle possédait en terres et en vignes dans le mandement de Roussillon, aussi bien que les divers animaux, vaches, brebis, etc. et les droits de pâturage sur les terres de cette seigneurie, du moins tant que les champs livrés au parcours des troupeaux ne